L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78,

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 MAI 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
VOLTIGEURS-DANSEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 19 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Guiault, à 11 heures, devant l'entrée bord de fleuve, à Algier—La vendeuse de M. Pierre Bougeat, consistant en belles robes bâtardes, de rasoir, Durham, Brunet Duvan, un lannes de vaches Durham, des chevaux, charrettes, &c. et le privilège d'une cabine au marché rue des Huguenots. Le bâtiment, un lot de beaux meubles.

Par J. Dême, Jr, aux écuries de Dr Bullard, coin Gravier et Baronne—des chevaux appareillés, de toute sorte de monture.

Par G. Lémonnier, au No 67 de la rue du Chapitre—Mitles, selliers, chapeaux, habillements.

Par Hoffman, Mashe & Co, au No 32 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et linguerie.

☞ Achetez vos cosmetiques et cancerai chez M. Ernest Turpin, 52 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

Quelque Marbrie et ventilation de Tentaches.—L'attention du public est appelée sur la vente annoncée pour le vendredi 21, par D. E. Murphy, encanteur.

Verrerie.—M. D. E. Murphy, encanteur, vendra, vendredi 20 mai, d'immenses lots de verrerie, sur lesquelles nous appelons l'attention du commerce.—Voyez l'annonce.

Les Elections.

Les élections d'aujourd'hui ont une importance majeure, nous regrettons seulement qu'elles soient partielles. Mais le renouvellement d'une moitié ou à peu près des Conseils de ville, si les électeurs remplissent leur devoir avec zèle et intelligence, comme nous espérons bien qu'ils le feront, suffira, non pour assurer les améliorations dont nous avons un si extrême besoin, mais au moins pour arrêter le mal dont nous nous plaignons sans cesse et dont nous avons raison de nous plaindre quand même ils ne s'accomplit pas toujours dans la mesure de nos désirs. Une position pour des administrateurs est d'avoir toujours à trembler pour la gestion des affaires publiques. Il est insupportable, en effet, pour eux, d'être réduits à se demander chaque jour si les membres représentant la majorité dans le gouvernement municipal, comprendront convenablement les questions qui leur seront soumises, et si les comprenant convenablement, ils n'auront pas la faiblesse, pour des intérêts personnels ou étrangers, de céder à des pressions illégitimes et de voter même contrairement à leur propre raison. Une telle situation est réellement intolérable et nous devons faire tous nos efforts pour qu'elle cesse le plus promptement possible. Il tient qu'enfin nous ayons la certitude de n'être représentés par d'honnêtes gens dans les Conseils de ville, et qu'après tant de troubles, de désordres, d'inepties et d'erreurs, nous puissions acquérir au moins la quiétude que ce rapport, quand il nécessaire au développement de nos ressources.

Dans cette élection d'aujourd'hui nous avons deux grands buts à atteindre; nous avons à réhabiliter d'abord la confiance de l'Association des propriétaires et ensuite à la confiance de peuple. Nous mettons l'Association en premier lieu, parce qu'elle s'est toujours conduite jusqu'à présent de manière à mériter elle-même la confiance de tous. Elle n'a pas réussi dans tout ce qu'elle a fait ni dans tout ce qu'elle voulait faire, mais, certes, ce n'est pas sa faute; l'ordre de choses nous a été plus fort qu'elle. L'Association des propriétaires a défendu nos intérêts dans les tribunaux et la défense a été aussi forte que possible, bien que le résultat n'ait pas répondu à nos désirs ni aux siens. L'Association a fait plus, elle a pris l'initiative de la réforme administrative et, dans la cours de la dernière session des Chambres, elle a présenté le projet de Charte qui est été pour nous d'un inestimable et ce projet qui est accepté, et, par une assemblée, le projet a été mis de de par l'autre et les bonnêtes efforts de l'Association fut échoué. Mais pouvait-elle faire davantage?

L'Association des propriétaires est une Association essentiellement pacifique; elle défend par des moyens légaux, qui nous semblent, les droits légitimes trouvés; elle cherchait l'autorité dans nous avons tant à nous plaindre; elle conseille, elle suggère et ne peut aller au-delà. Le projet de charte est passé, il est certain que l'Association est proposé pour administrateurs des hommes estimables, et ces hommes en nombre considérable, ceux qui ont trouvé que chaque chose ce qu'il fallait pour protéger ce qui mérite protection, et pour développer efficacement et utiliser toutes les ressources. Nous disons que l'Association des propriétaires est fait cela, parce qu'elle n'est de une chose plus difficile; elle a émis une liste de candidats après la publication de la liste de candidats politiques, choisis par les diverses sections de la cité aux conventions désignées, comme cela se pratiquait antérieurement. Association a procédé dans tous ses choix par un tact dont nous espérons que les délégués-mêmes ont saurent gré. Elle n'a pas cherché en conséquence, toutes les candidatures des conventions préparatoires, et avant nommés, elle a conservé presque uniquement les noms qui peuvent sans crainte, selon nous, confier le mandat. L'Association a agi aussi pour assurer le succès de sa liste. Le succès est en ce point capital. L'Association est mieux juge d'autres temps, qu'on veuille bien le croire. Mais elle a éprouvé des réparations et elle. Tout le monde ne veut pas séjourner à faire partie de nos assemblées sont inégales. Les soit municipales, et malheureusement ceux-ci refusent d'y entrer sont les hommes dont les réclamations le concours honnête et sincère. Il est de là que l'Association doit proposer ayant fait de son mieux, nous devons, accepter son œuvre et veiller pour tous ses efforts pour qu'elle cesse le plus promptement possible. Il tant qu'enfin nous ayons la certitude de n'être représenté par d'honnêtes gens dans les Conseils de ville, et qu'après tant de troubles, de désordres, d'inepties et d'erreurs, nous puissions acquérir au moins la quiétude que ce rapport, quand il nécessaire au développement de nos ressources.

Dans cette élection d'aujourd'hui nous avons deux grands buts à atteindre; nous avons à réhabiliter d'abord la confiance de l'Association des propriétaires et ensuite à la confiance de peuple. Nous mettons l'Association en premier lieu, parce qu'elle s'est toujours conduite jusqu'à présent de manière à mériter elle-même la confiance de tous. Elle n'a pas réussi dans tout ce qu'elle a fait ni dans tout ce qu'elle voulait faire, mais, certes, ce n'est pas sa faute; l'ordre de choses nous a été plus fort qu'elle. L'Association des propriétaires a défendu nos intérêts dans les tribunaux et la défense a été aussi forte que possible, bien que le résultat n'ait pas répondu à nos désirs ni aux siens. L'Association a fait plus, elle a pris l'initiative de la réforme administrative et, dans la cours de la dernière session des Chambres, elle a présenté le projet de Charte qui est été pour nous d'un inestimable et ce projet qui est accepté, et, par une assemblée, le projet a été mis de de par l'autre et les bonnêtes efforts de l'Association fut échoué. Mais pouvait-elle faire davantage?

L'Association des propriétaires est une Association essentiellement pacifique; elle défend par des moyens légaux, qui nous semblent, les droits légitimes trouvés; elle cherchait l'autorité dans nous avons tant à nous plaindre; elle conseille, elle suggère et ne peut aller au-delà. Le projet de charte est passé, il est certain que l'Association est proposé pour administrateurs des hommes estimables, et ces hommes en nombre considérable, ceux qui ont trouvé que chaque chose ce qu'il fallait pour protéger ce qui mérite protection, et pour développer efficacement et utiliser toutes les ressources. Nous disons que l'Association des propriétaires est fait cela, parce qu'elle n'est de une chose plus difficile; elle a émis une liste de candidats après la publication de la liste de candidats politiques, choisis par les diverses sections de la cité aux conventions désignées, comme cela se pratiquait antérieurement. Association a procédé dans tous ses choix par un tact dont nous espérons que les délégués-mêmes ont saurent gré. Elle n'a pas cherché en conséquence, toutes les candidatures des conventions préparatoires, et avant nommés, elle a conservé presque uniquement les noms qui peuvent sans crainte, selon nous, confier le mandat. L'Association a agi aussi pour assurer le succès de sa liste. Le succès est en ce point capital. L'Association est mieux juge d'autres temps, qu'on veuille bien le croire. Mais elle a éprouvé des réparations et elle. Tout le monde ne veut pas séjourner à faire partie de nos assemblées sont inégales. Les soit municipales, et malheureusement ceux-ci refusent d'y entrer sont les hommes dont les réclamations le concours honnête et sincère. Il est de là que l'Association doit proposer ayant fait de son mieux, nous devons, accepter son œuvre et veiller pour tous ses efforts et